La ministre chargée de la Ville Nadia Hai a annoncé le lancement du programme « Quartiers productifs » et son déploiement sur 14 territoires pilotes.

Portée par le ministère chargé de la Ville et mis en œuvre conjointement par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque des Territoires de la Caisse des dépôts et Bpifrance, la démarche Quartiers Productifs a une double ambition : accompagner les collectivités dans la définition de stratégies territoriales de développement économique et rendre plus accessible l'offre de dispositifs existants.

Ces territoires « Quartiers productifs » pourront ainsi faire émerger et accélérer des projets centrés sur 4 priorités :

- le soutien à l'entreprenariat
- le développement du commerce et de l'artisanat
- l'implantation d'activités productives
- la transition numérique.

Parmi les 14 territoires pilotes, 3 territoires sont labellisés dans la région : la Communauté urbaine d'Arras, la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre, et Roubaix.

- Communiqué de presse Accès [1]

Dates: Vendredi 19 mars 2021 - 15:00

Thématiques: Développement économique [2]
Politique de la ville - DSU [3]
Publié le 19 mars 2021

URL de la source (modifié le 19/03/2021 - 15:19): https://irev.fr/actualites-0/labellisation-de-14-quartiers-productifs

Liens
[1] https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/developpement-economique-dans-les-quartiers-la-ministre-chargee-de-la-ville-labellise-14-quartiers
[2] https://irev.fr/taxonomy/term/3678
[3] https://irev.fr/taxonomy/term/3692